

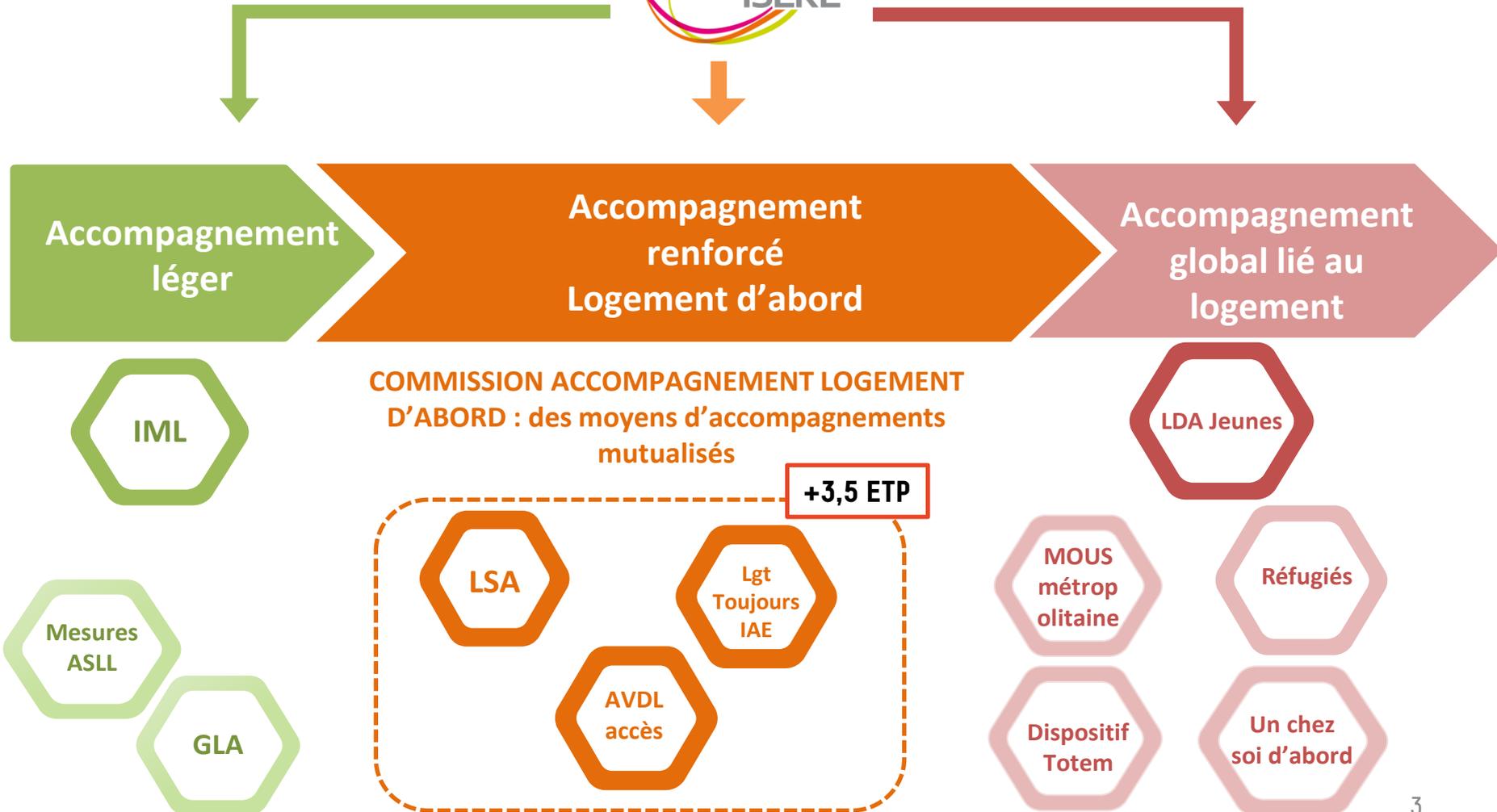
**BILAN de la 1<sup>ère</sup> année de  
fonctionnement de la  
COMMISSION  
Accompagnement  
Logement d'abord  
(mai 2019 à juin 2020)**

# Sommaire

---

- ✓ **Rappel du périmètre de la Commission**
- ✓ **Le fonctionnement de la Commission**
- ✓ **L'accompagnement renforcé au logement et le partenariat pour un accompagnement adapté aux besoins des personnes**
- ✓ **L'accès au logement**
- ✓ **Les perspectives pour la suite**

# RAPPEL DU PERIMETRE DE LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT D'ABORD





**GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE**

# **LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT D'ABORD**

# LE TRAVAIL PARTENARIAL



Préparation des commissions, concertations SIAO, participation aux commissions partenariales SIAO

Appui dans liens Chargé(e)s de missions sociales /SLS

Articulation commission GAM / commission DDCS

Lien sur les situations orientées, information aux travailleurs sociaux sur les accompagnements liés au logement, fonction ressources sur le processus d'accès au logement



**SERVICES LOGEMENT**



**DDCS**



**+ SERVICES SOCIAUX  
SPECIALISES**

## ARTICULATION AVEC LES DISPOSITIFS POUR PUBLICS SPECIFIQUES

---



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**

### COMMISSION CONTRAT TERRITORIAL REFUGIES

Accord avec le SIAO et INSAIR38 pour que les personnes avec statut de réfugiés soient directement orientées par le SIAO vers le contrat territorial Réfugiés, sous réserve des places disponibles

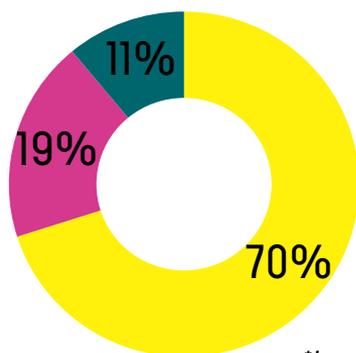


**ACTION LOGEMENT  
SERVICES**

Pour les salariés : lien fait pour vérifier la possibilité d'accéder aux services d'Action Logement. Si oui, mise en place d'un accompagnement, accès à un logement et/ou solutions d'hébergement d'urgence

# ACTIVITE DE LA COMMISSION (1/2)

## ORIGINE DES DEMANDES



■ SIAO



**Forte baisse des demande orientées par les CMS depuis la mise en place de l'instruction par le SIAO**

■ DDCS

■ CMS\*

*\*jusqu'en septembre 2020, les CMS effectuaient la demande via la fiche DUL*

Décision commission	Accord AVDL	Accord LSA	Accord logement toujours IAE	Demande annulée par le prescripteur	Refus (critères)	Refus (manque de place)	Refus (réorientation)	TOTAL
Nombre de ménages	56	28	3	9	21	5	5	127

## Activité de la commission (2/ 2)

---

### AVDL ou LSA ?

Pour bénéficier d'une mesure **AVDL**, il faut avoir un **référént social**. Pour les personnes qui n'en ont pas, attribution de mesures **LSA** (volet « **accompagnement social global** ») ou mobilisation des moyens d'accompagnement global GAM (2 travailleuses sociales)

Lorsque l'accompagnement social est effectué dans le cadre LSA ou par les travailleuses sociales GAM, le **relais** doit être passé au service social de secteur **dès l'entrée en logement**

# AVIS DES OPERATEURS

---



- Format de présentation des situations clair et **adapté à la prise de décision**
- **Echanges** riches et constructifs
- Animation dynamique
- Participation par **alternance des opérateurs** appréciée
- Disponibilité et réactivité des animatrices
- Participation des opérateurs intéressante pour **connaissance** du fonctionnement et **partage d'informations** mutuel
- **Égalité de traitement** des situations et recherche de solutions adaptées
- Le **critère** « dette non traitée » permet de travailler plus rapidement l'accès au logement



- Difficulté à **différencier les dispositifs** LSA et AVDL pour l'attribution d'un accompagnement
- **Places insuffisantes** notamment pour les publics spécifiques. A l'inverse, parfois une place disponible et pas de demande correspondante
- Les demandes des **jeunes** ne remontent pas suffisamment à la commission car peu de services instruisent les demandes **SIAO**
- **Critères** trop restrictifs: pas d'accès à la commission LDA pour les personnes en logement insalubre ou ayant une dette locative non traitée

## PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DANS LE FONCTIONNEMENT

---

Besoin de partage d'expériences positives ou difficiles entre opérateurs



Instaurer un temps trimestriel pour échanger sur les pratiques et les situations, animé par les travailleuses sociales Commission A-LDA

Besoin pour les opérateurs de clarifier les circuit de gestion des mesures GAM ou DDCS



Créer un outil récapitulatif GAM / DDCS (processus d'accès au logement, gestion des bilans et contrats)

Besoin d'avoir une meilleure connaissance des associations et services et de leurs spécificités



Créer un document récapitulatif indiquant les structures d'hébergement pour lesquelles l'accompagnement AVDL/LSA se poursuit ou non



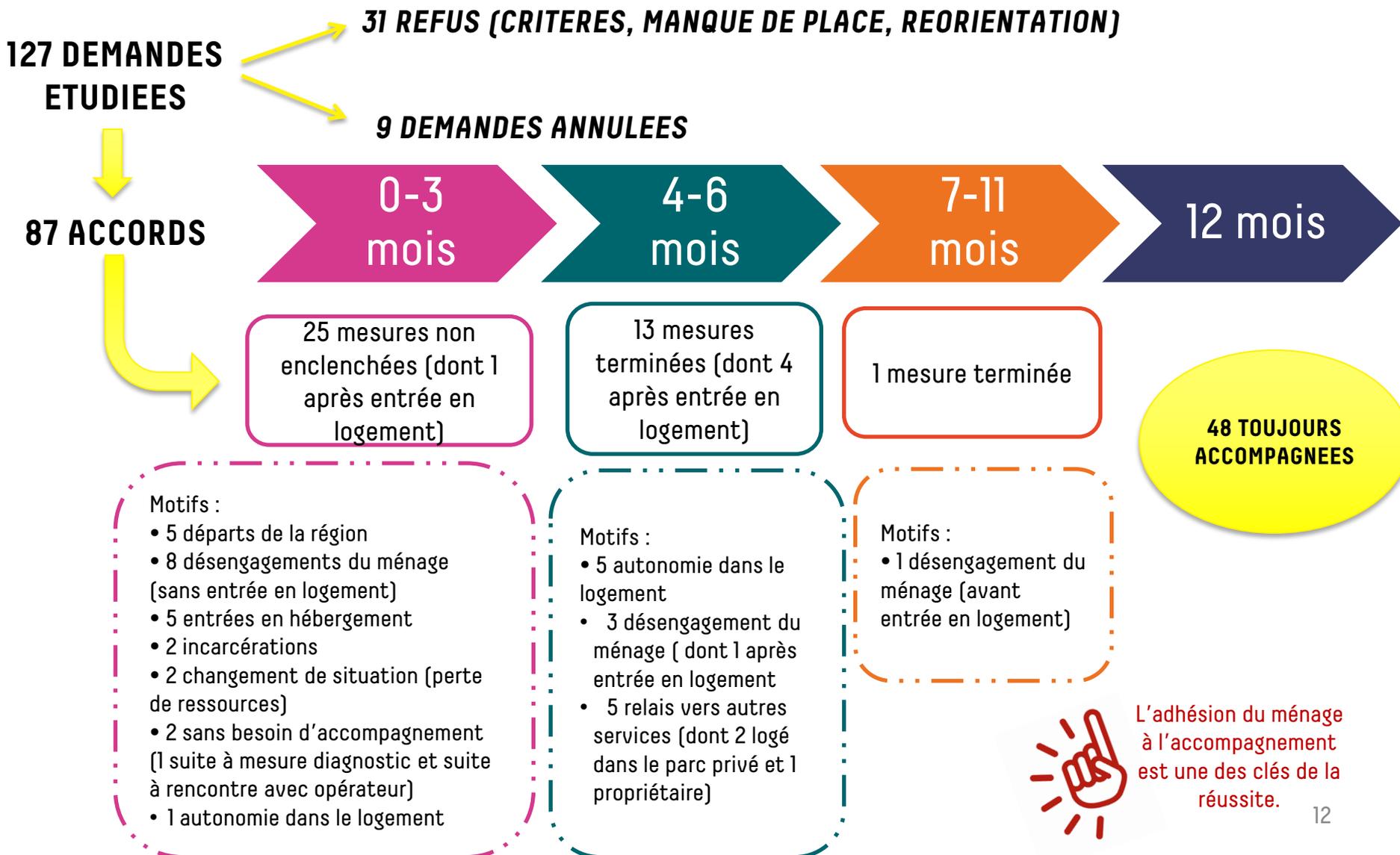
Clarifier les missions LSA /accompagnement social global avant l'entrée en logement et le relais secteur



**GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE**

**L'ACCOMPAGNEMENT  
RENFORCE  
LOGEMENT : UN  
ACCOMPAGNEMENT  
ADAPTE AUX  
BESOINS DES  
PERSONNES**

# DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT



# L'ACCOMPAGNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE



**OPERATEURS**  
**Commission A-LDA**



## 1 ETP infirmière :

- ✓ Accompagnement individuel de personnes orientées par les opérateurs
- ✓ Fonction ressources auprès des professionnels

3 familles de la MOUS accompagnées

2 personnes seules accompagnées,  
orientée par Territoires

Et 12 appuis techniques aux  
professionnels.

- ✓ Collaboration GAM-Action  
Logement pour les salariés
- ✓ Depuis 2020, intégration des  
moyens d'accompagnement AVDL  
pour les salariés d'entreprises  
d'insertion dans la commission  
LDA

# AVIS DES OPERATEURS SUR LE PARTENARIAT POUR UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTE AUX BESOINS DES PERSONNES



## **Lien Secteur/SLS :**

- Pas de difficultés pour certains opérateurs lorsque le lien est fait par le professionnel. Rôle de facilitateur du lien fait par l'opérateur
- Relais vers AEB ou MAPS fonctionne bien

**Nombreux partenariats** qui fonctionnent bien (Mission locale, CMP, ...)

## **Bailleurs:**

Pour certains opérateurs, mise en lien systématique après l'entrée en logement  
Echange porteur pour déconstruire les représentations mutuelles bailleurs/personnes accompagnées

## **Emploi:**

Ouverture intéressante vers les acteurs de l'emploi (PLIE, ML, Pole Emploi)  
Peu de sollicitation car les personnes sont d'abord préoccupées par le logement

**Santé:** pertinence d'avoir un soutien des professionnels sur cette thématique qui envahit parfois l'accompagnement. Peu de sollicitation pour de l'accompagnement des personnes pour le moment



## **Lien secteur/SLS :**

-Parfois des difficultés de mise en lien avec le SLS pour le relais après entrée en logement

-parfois difficile de co-accompagner les personnes car la réactivité et la disponibilité des services sont différentes

## **Bailleurs:**

-Liens de confiance à établir entre TS et Bailleurs  
- Communication interne des bailleurs à améliorer

## POINTS DE BLOCAGE EN COURS D'ACCOMPAGNEMENT

---

Difficultés au moment du  
déménagement et  
l'emménagement

Fin de l'aide financière  
équipement du FSL

Organisation pratique:  
véhicule, déménageurs,  
installation de  
l'électroménager, petits  
travaux...

La durée  
d'accompagnement  
avant l'attribution du  
logement peut  
empiéter sur la durée  
d'accompagnement  
nécessaire à partir de  
l'entrée en logement

Pour les personnes  
européennes,  
l'instabilité des  
ressources et des  
autorisations de séjour  
mettent en péril  
l'accès et le maintien  
dans le logement



**DUREE DE  
L'ACCOMPAGNEMENT  
ADAPTABLE**

# PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DANS L'ACCOMPAGNEMENT



Ménages présentant des problématiques multiples (santé, parentalité, emploi, occupation du logement...), accompagnement pas adapté



Construire une offre d'accompagnement de type CHRS hors les murs

Pour instaurer une veille (un filet de sécurité) pour les situations fragiles



Expérimentation: en fin de mesure la personne donne (ou non) son accord pour que le bailleur interpelle l'opérateur si des difficultés d'occupation du logement apparaissent. Et possibilité pour la personne de reprendre contact. Pour réussir : limiter à 14 mesures un ETP pour dégager du temps si sollicitation bailleur + limiter dans le temps à 1 ou 2 ans maxi après la fin de mesure

Refus d'un logement par la personne



Un refus expliqué ne doit pas être préjudiciable

Blocage lorsque l'avis d'imposition est en attente



Construire un partenariat avec les impôts pour avoir un service privilégié



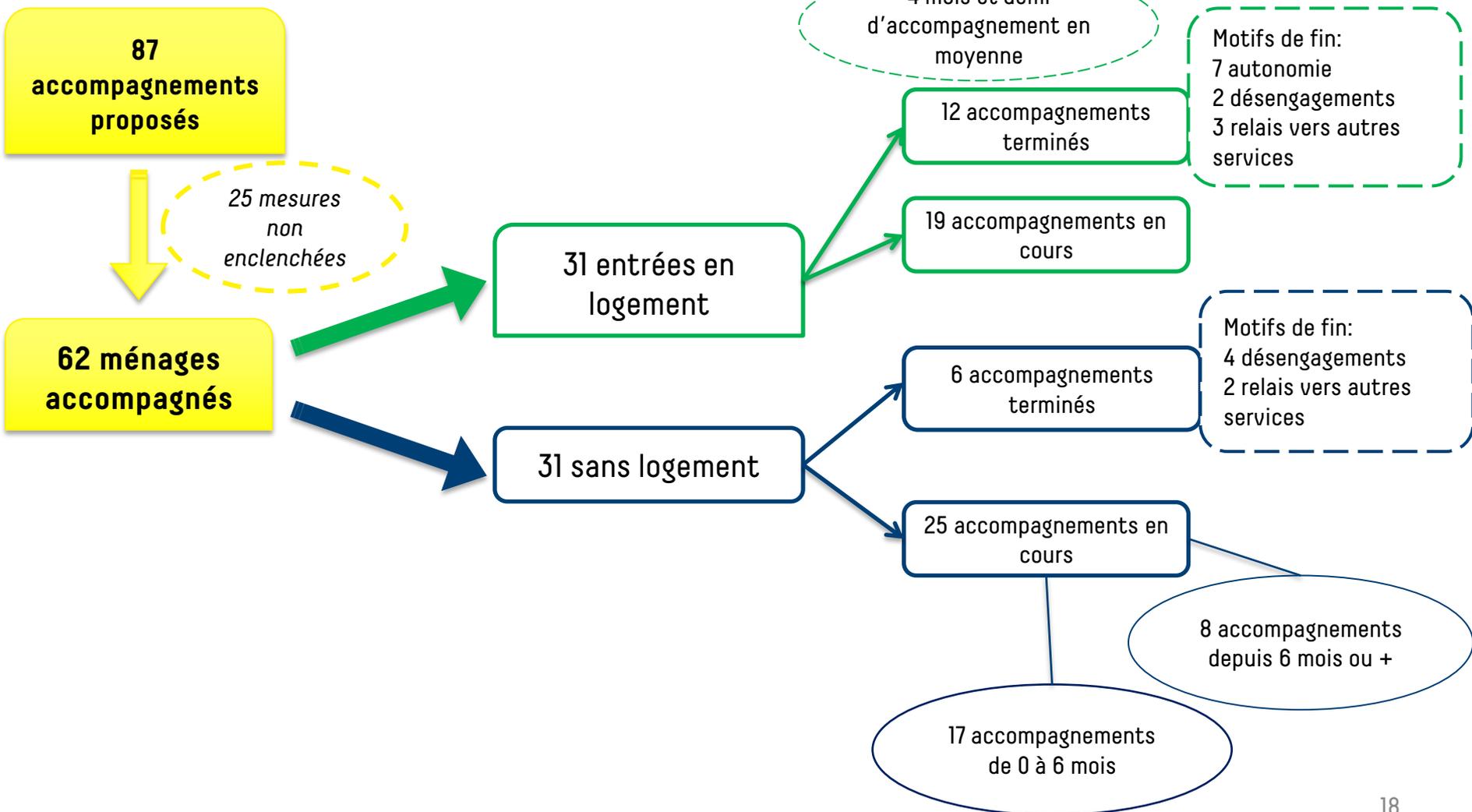
**GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE**

# **L'ACCES AU LOGEMENT**

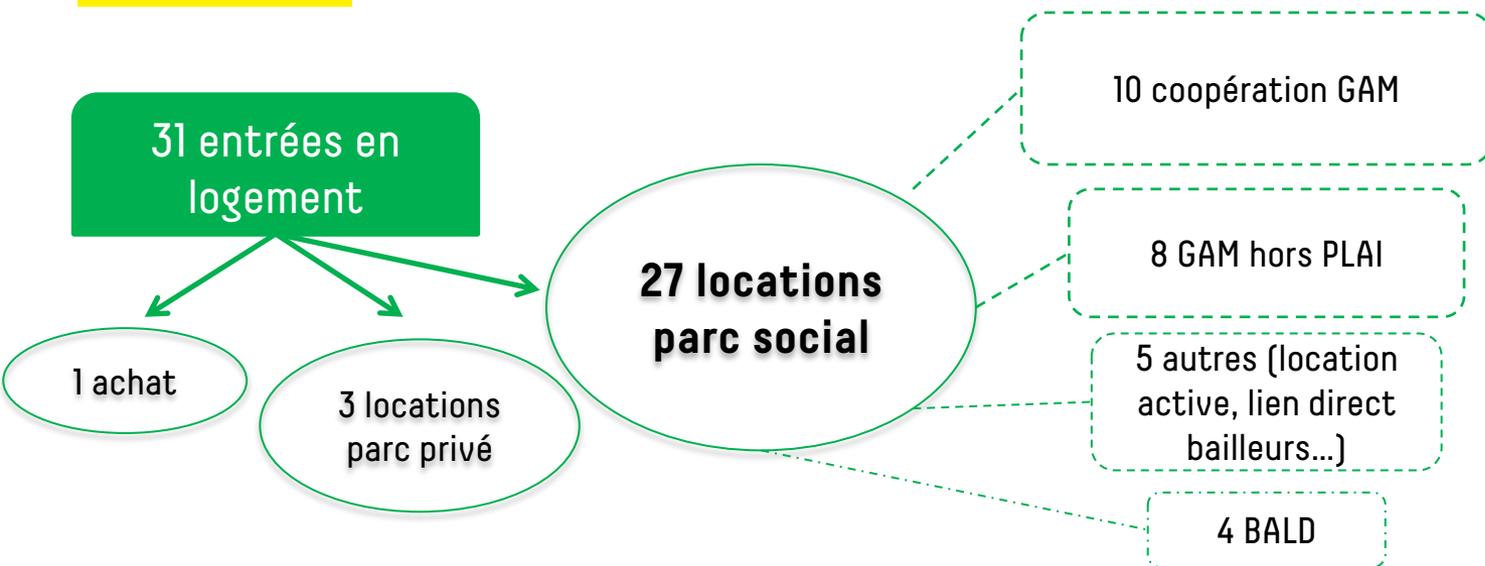
---



# L'ACCES AU LOGEMENT



# LES ENTREES EN LOGEMENT



Mobilisation de l'offre gérée GAM (contingents GAM, communes, bailleurs) et du contingent Etat.

Renforcement de la coordination GAM-BALD.

Bailleurs	Actis	Alpes Isère Habitat	SDH	Grenoble Habitat	Habitat et Humanisme	CDC Habitat	Semcoda	Pluralis	LPV	Un Toit Pour Tous
Nombres d'entrées	7	4	4	3	2	2	2	1	1	1

Tous les bailleurs sociaux mobilisés (à noter : mobilisation du parc social pour dispositifs AVDL et LSA avant mai 2019 – chiffres pour AVDL accès, hors cas de mutations en AVDL maintien)



### **Coopération GAM**

**Facilite l'accès** au logement, positionnements qui aboutissent auprès des bailleurs

**Régularité** de la coopération

**Réactivité** et disponibilité de l'équipe chargée des logements

**Personne active** dans le positionnement sur un logement, personne **actrice** du projet, positionnements qui aboutissent à l'accès au logement

### **Lien direct avec les bailleurs**

CHJ en partenariat direct avec des bailleurs (créé pour d'autres dispositifs, CHJ connu des bailleurs)

## **AVIS DES OPERATEURS SUR L'ACCES AU LOGEMENT**



### **Coopération GAM :**

- Réservée aux personnes accompagnées via la commission A-LDA : pas d'accès possible pour les personnes accompagnées en AVDL maintien, accès limité pour les sortants d'hébergement
- Offre de la coopération GAM restreinte par rapport à l'ex Commission sociale intercommunale
- Un seul positionnement possible par personne par coopération
- Tableau lourd à remplir

### **BALD:**

- Peu de propositions de logements
- Positionnement « subi », la personne est passive
- Pas de communication systématique aux travailleurs sociaux suite à un positionnement

### **Location active :**

- Pas d'accès au logement
- Pas de retour suite à positionnement
- Offre peu adaptée : trop cher, en QPV
- Si la personne ne donne pas suite à la visite ou ne se présente pas à la visite, un refus est noté dans le SNE => préjudiciable

**Typologie:** Manque de T2 bas loyer, et de T6 / T7

**Constructions neuves:** délai de livraison tardif et incertain

**DALO :** parfois pas instruit car pas de proposition de logement qui aboutit

**Impôts:** difficultés à obtenir les avis d'imposition. Délais souvent longs.

# PERSPECTIVES

---

- Appel à projets / réforme du FNAVDL
- Accompagnement des ménages ayant des dettes non traitées
- Démarche de travail avec les bailleurs sociaux : 1<sup>ère</sup> journée le 14 octobre
- Expérimentation d'un pôle d'accompagnement lié au logement
- Lancement du projet Logement d'abord Jeunes
- Poursuite du projet de recherche PACTE auprès des cohortes de personnes accompagnées et retour intermédiaire de l'étude
- Participation des personnes accompagnées
- Formations à la pratique du Rétablissement : décembre, organisation FAS, 3 jours : 2 jours pour TS et 1 jour pour chefs(fes) de service



**GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE**

# **ANNEXES**

---

# SITUATIONS ETUDIÉES

Prescripteurs	AREPI/ AJHIRALP	Association/ Service spécialisé	CCAS	CMP	Etablissement de soins
Nombre de ménages	7	13	10	9	9
%	5,51%	10,24%	7,87%	7,09%	7,09%

GAM	Guichet accueil/ PHS	Point Accueil Jeunes	SAFEC/ SILEF	SLS/ Département	SPIP	TOTAL
4	10	2	1	59	3	127
3,15%	7,87%	1,57%	0,79%	46,46%	2,36%	100,00%

# MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ACCORDEES

Composition familiale	Couple avec enfant	Famille monoparentale	Isolé	Ménage avec enfant majeur	TOTAL
Nombre de ménages	6	10	69	2	87
%	6,90%	11,49%	79,31%	2,30%	100,00%

Ressources	AAH	Indemnités journalières	Indemnités Pôle Emploi	Pension d'invalidité	Retraite	RSA	Salaire	Sans ressources	TOTAL
Nombre de ménages	11	2	7	1	2	50	13	1	87
%	12,64%	2,30%	8,05%	1,15%	2,30%	57,47%	14,94%	1,15%	100,00%

Situations résidentielles	Adoma	Etablissement de soins	Etablissement pénitencier	Hébergement chez un tiers	Hébergement d'urgence	Hébergement structure	Hôtel	Locataire	Sans-abri	TOTAL
Nombre de ménages	1	6	1	34	4	5	2	2	32	87
%	1,15%	6,90%	1,15%	39,08%	4,60%	5,75%	2,30%	2,30%	36,78%	100,00%

# DECISIONS FAVORABLES

Opérateurs	GAM	Oiseau Bleu	Oiseau bleu salariés IAE	Ozanam	Relais Ozanam	Solid'action	UMIJ	Un Toit Pour Tous	TOTAL
Nombre de ménages	23	5	4	2	12	4	7	31	88
%	26,14%	5,68%	4,55%	2,27%	13,64%	4,55%	7,95%	35,23%	100,00%

Sexe	Femme	Homme	TOTAL
Nombre de ménages	34	53	87
%	39,08%	60,92%	100,00%

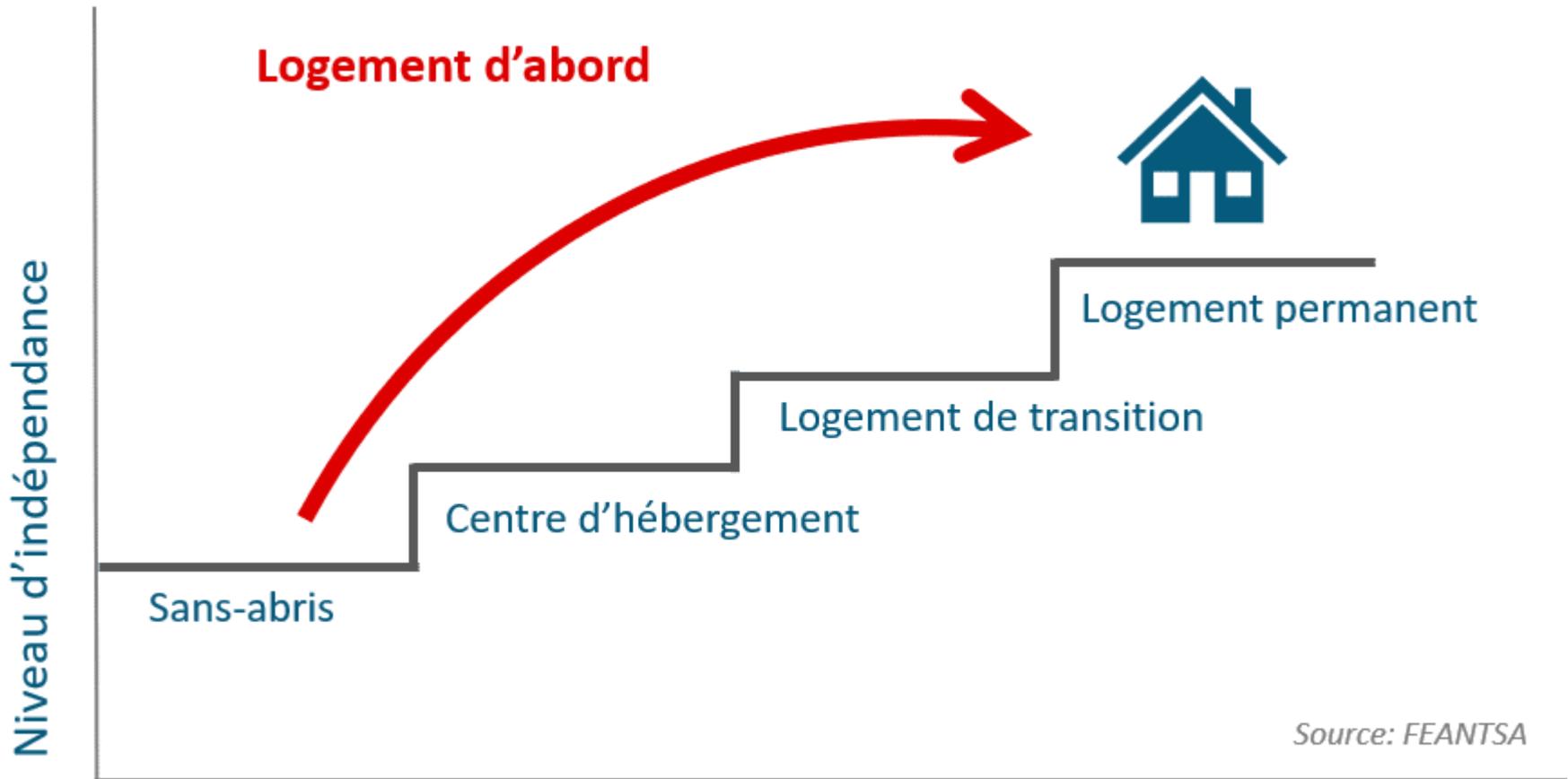
Agés	Entre 20 et 29 ans	Entre 30 et 39 ans	Entre 40 et 49 ans	TOTAL
Nombre de ménages	23	20	44	87
%	26,44%	22,99%	50,57%	100,00%



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

# **I. Le Logement d'abord : principes et philosophie d'intervention**

Le logement d'abord vise la fin du « **parcours en escalier** » : de quoi parle-t-on ?  
quelles en sont les étapes ?



**« Le logement comme point de départ de l'insertion plutôt qu'un objectif final »**

*Guide de Nicolas Pleace, FEANTSA*

# Les huit principes clés du logement d'abord en Europe

Guide de Nicolas Pleace, FEANTSA

MÉTROPOLE

## Quels mots ou principes vous viennent à l'esprit lorsque l'on parle de « Logement d'abord » ?



Le logement est un des droits de l'homme



Choix et contrôle par les usagers des services



Séparation entre le logement et l'accompagnement



Services d'accompagnement orientés vers le «rétablissement»



Principe de la réduction des risques



La personne est au centre de l'accompagnement



Souplesse de l'accompagnement qui sera proposé aussi longtemps que de besoin



Engagement actif sans coercition

# Quelle application concrète de ces principes ?

## Logement

**Privilégiant l'offre de droit commun** : parc privé ou social diffus, subsidiairement logement adapté

**Pérenne** : offrant une sécurité d'occupation dans le temps: bail direct ou bail glissant

**Décorrélé contractuellement de l'accompagnement**

## Accompagnement

**Flexible** : aller-vers, fortement individualisé, modulable en intensité et en durée, etc.

**Approche pluridisciplinaire** dès lors que la situation de la personne le justifie (social, santé, emploi, formation, parentalité, justice, accès aux droits, culture, justice, etc.)

**Mobilisant des intervenants pluriels** (professionnels, pair-aidants, bénévoles, etc.)

LDA

## Inconditionnalité

**Sans prérequis d'insertion sociale** ou de « capacité à habiter »

**Sans passage obligatoire par les marches de « l'escalier d'insertion »**

Activable dans **toutes les situations résidentielles** (rue, squat, campement, hébergement, logement, etc.) et **adaptable à tous les publics**

## Capacitation

**Fondé sur la libre adhésion, le choix et la participation de la personne** (pouvoir s'impliquer activement dans le choix du logement, la définition de l'accompagnement, le suivi ou non d'un traitement, développer ses compétences, etc.)